

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 24 octobre 2011.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 17 octobre 2011.

2011 R. 30 G - Désignation d'une représentante du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein du Port autonome de Paris.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOE, Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 4 octobre 2011 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOE, Président,

Délibère :

Est désignée pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein du Port autonome de Paris (Conseil d'administration) :

Mme Anne LE STRAT en remplacement de M. Georges SARRE, désigné le 21 avril 2008, démissionnaire.